

Date de mise à jour : 23/07/2025

Poste occupé précédemment par : ROUCOU Justine

x **Détachement**   ☐ Redéploiement   ☐ Création

Code poste RH : **1136**

Personne à contacter : Charlotte LEMERLE

Fonction : Collaborateur ressources humaines DPEJ

Tél : 01.56.72.70.50

Courriel : [charlotte.lemarle@valdemarne.fr](mailto:charlotte.lemarle@valdemarne.fr)

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

|                                             |                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé                                    | Chargé d'évaluation en protection de l'enfance                                                                                                         |
| Cadre d'emplois/catégorie                   | Psychologue - Assistant territorial socio-éducatif – Educateur de jeunes enfants – Infirmier puériculture - Catégorie A                                |
| Pôle/Direction/Service                      | Pôle Solidarités – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse – Direction adjointe Prévention et parcours – Service Action Territoriale |
| Lieu de travail                             | Espace Départemental des Solidarités – Champigny centre                                                                                                |
| Positionnement du poste dans l'organigramme | Sous la responsabilité hiérarchique du responsable enfance de l'EDS                                                                                    |

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

**La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :**

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Le secteur des ressources humaines

**Pôle Prévention et Parcours :**

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 20 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

**Pôle Accueil :**

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 135 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

## MISSIONS DU POSTE

Le chargé d'évaluation Enfance réalise l'évaluation des informations préoccupantes pour lesquelles l'EDS a reçu un mandatement de la part de la CRIP, sur le rythme de 60 évaluations sur un an.

Il réalise ces évaluations soit en binôme avec un collègue de l'équipe enfance, de l'équipe sociale ou de l'équipe PMI, soit seul - notamment en complément d'une évaluation déjà engagée par le service social de l'Education nationale ou avec une enquête périphérique exhaustive qui garantira le caractère pluridisciplinaire de l'évaluation.

Le chargé d'évaluation rédige, à titre principal, le rapport d'évaluation, conformément au référentiel d'évaluation. Il est garant du respect du délai légal de trois mois.

Le chargé d'évaluation participe au bon fonctionnement et à la continuité du service (CLE, urgences...).

Il est placé sous la responsabilité hiérarchique et l'animation du responsable enfance, en coordination avec l'équipe d'encadrement de la CRIP.

## DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

### Domaine d'activité Activités

#### Réalise l'évaluation des informations préoccupantes

Le professionnel réalise, sous le pilotage du responsable enfance, l'évaluation des informations préoccupantes qui lui sont assignées.

Il s'appuie pour cela sur le guide pratique de l'évaluation de la DPEJ et le référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance CREAM Rhône-Alpes/ ONPE.

En particulier, il rencontre les parents et le ou les enfants présents au domicile, effectue une visite à domicile et réalise une enquête périphérique auprès des professionnels qui connaissent l'enfant.

Il est demandé au chargé d'évaluation de finaliser au moins 30 évaluations sur une période de six mois. Ces évaluations sont attribuées de manière progressive de manière à permettre au professionnel d'une part de prendre connaissance de chaque dossier, d'autre part d'étaler ses actions, et d'anticiper le temps de rédaction de chaque rapport final.

### Domaine d'activité Activités

#### Participe à la stabilisation de bonnes pratiques professionnelles en matière d'évaluation en protection de l'enfance

Le professionnel participe régulièrement aux réunions d'équipe enfance organisées par le responsable enfance.

Le professionnel est moteur dans la conduite des évaluations, et constitue une personne ressource au sein de l'équipe enfance.

Le professionnel participe ponctuellement aux réunions de l'équipe des volants spécialisés sur la mission de l'évaluation et organisées par le responsable adjoint de la CRIP. Cette instance de travail vise notamment à soutenir les pratiques professionnelles des volants en matière d'évaluation des informations préoccupantes.

Le professionnel participe aux formations dédiées à l'équipe des volants sur la mission de l'évaluation des informations préoccupantes.

## PRINCIPALES COMPETENCES ATTENDUES

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Connaissances et savoir-faire</b> | <b>Indispensables à la prise de poste</b><br>Bonnes compétences rédactionnelles<br>Connaissance du cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance<br>Connaissance des impacts des situations de maltraitance, de carences éducatives ou de situations de danger sur le développement et le bien-être de l'enfant<br>Rigueur dans le suivi des dossiers<br>Principes de la relation d'aide<br>Techniques de conduite d'entretien<br>Techniques d'écoute et de communication<br>Principales fonctionnalités de logiciels de bureautique (Word)                         |
| <b>Connaissances et savoir-faire</b> | <b>A acquérir au cours de l'activité</b><br>Utilisation du référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance - CREA Rhône Alpes/ ONPE ( <i>une formation spécifique sera dispensée à cet effet</i> )<br>Référence au guide de l'évaluation des informations préoccupantes – Département du Val-de-Marne<br>Connaissance du dispositif de protection de l'enfance du Val-de-Marne<br>Participer à des réunions multi professionnelles<br>Travailler en partenariat avec les organismes et les associations intervenant dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence |

## ENVIRONNEMENT DU POSTE

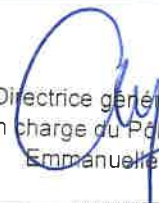
|                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Relations de travail<br>- Internes<br><br>- Externes | DPEJ : cadres de la CRIP, inspecteurs ASE, équipe enfance en EDS, Foyers départementaux, Autres directions du département : Travailleurs sociaux des Espaces Départementaux des Solidarités<br><br>Education nationale, Secteur associatif, pédopsychiatrie, |
| Conditions particulières d'exercice                  | Permis de conduire exigé<br>Permanences d'urgence une fois par semaine                                                                                                                                                                                       |
| Moyens mis à la disposition de l'agent               | Matériel bureautique                                                                                                                                                                                                                                         |

## EXIGENCES DU POSTE

|                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau de formation /diplômes                                                                                       | Pré requis : Master 2 en psychologie clinique ou psychopathologie, Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social ou d'éducateur de jeunes enfants, d'infirmier puériculture<br>Souhaité : |
| Expérience                                                                                                          | Exigée :<br>Souhaitée : en protection de l'enfance                                                                                                                                                               |
| Certifications, habilitations à jour                                                                                |                                                                                                                                                                                                                  |
| Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations      oui <input type="checkbox"/> non X |                                                                                                                                                                                                                  |

## INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- **NBI** : OUI / NON (uniquement pour les agents titulaires) **Nombre de points** : 20  
 Si oui, préciser à quel titre : décret n°2006-779 du 3 juillet 2006 -n°4 Assistant socio-éducatif en quartier prioritaire de la politique de la ville
- **Prime SEGUR** : OUI / NON
- **Indemnité liée aux fonctions, à la sujétion et à l'expertise (IFSE)** : autres fonctions

| Date et avis Responsable de service                                                                                                                 | Date et avis Direction de la DPEJ                                                                                                         | Date et avis du Directeur Général Adjoint                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pascal GONZALEZ</b><br><br>Chef de Service Action Territoriale | <b>Directeur adjoint</b><br><b>Damien DESFONDS</b><br> | <br>Directrice générale adjointe<br>en charge du Pôle Solidarités<br>Emmanuelle BARRE |

## CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

| AVIS | Date       | Signature                                                                             |
|------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|      | 08.08.2025 |  |

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution